

Diplôme Universitaire transfrontalier de Droit International Humanitaire (Formation à distance) DU DIH FAD

Le Diplôme d'Université en Droit International Humanitaire est une formation d'une durée d'un an, exclusivement délivré par l'Université Côte d'Azur, qui se situe au niveau 6 dans la nomenclature des diplômes issue du décret n°2019-14 du 8 janvier 2019. Les enseignements y sont assurés conjointement par l'Institut de la Paix et du Développement de l'Université Côte d'Azur et par l'Institut International de Droit Humanitaire de San Remo.

➤ Présentation des Instituts et de leurs équipes pédagogiques

L'Institut de la Paix et du Développement (IDPD) de l'Université Côte d'Azur a développé depuis longtemps une expertise dans les domaines du droit international humanitaire (DIH) et de la sécurité internationale. Il délivre un Master en droit international et européen, comportant plusieurs parcours dont l'un, notamment, est consacré à la sécurité internationale. Son équipe pédagogique se compose de :

- Anne-Sophie MILLET-DEVALLE, Professeure à l'Université Côte d'Azur (responsable du DU)
- Julie TRIBOLO-FERRAND, Maître de conférences à l'Université Côte d'Azur
- Jean-Christophe MARTIN, Professeur à l'Université Côte d'Azur, chaire UNESCO
- Julien ANCELIN, Maître de conférences à l'Université Côte d'Azur
- Isabelle MOULIER, Maître de conférences à l'Université de Clermont Ferrand

L'Institut International de Droit Humanitaire de San Remo (IIDH) dispense depuis 1976 des cours internationaux dans différents domaines du DIH, suivis à ce jour par plus de 10 000 personnes, venant de plus de 170 États. Les cours de l'IIDH ont été recommandés par plusieurs résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies, il s'agit d'une ONG habilitée par l'Organisation des Nations Unies à délivrer une formation hautement spécialisée en DIH. Son équipe pédagogique se compose de :

- Giorgio BATTISTI, Président, IIDH
- Gian Luca BERUTO, Secrétaire General, IIDH
- Nigel HEPPENSTALL, Directeur Département Militaire, IIDH
- Chris De COCK, Conseiller juridique, Service Européen pour l'Action Extérieure de l'Union européenne
- Claudio DELFABRO, Directeur du Programme de formation sur le droit des réfugiés et droit de migrations, IIDH
- Karl EDLINGER, Brig. General (ret.), (Autriche)
- Nadine FORTIN, Lt. Col., Armée, (Canada)
- Ben Klappe, Colonel (ret.), Conseiller juridique principal et juge invité (Pays-Bas)

- Kristijan MIHAJLOVSKI, Coordinateur de l'unité académique, Programme de formation sur le droit des réfugiés et droit de migrations, IIDH
- Roberto MORENO, Expert militaire DIH, IIDH
- Fausto POCAR, Président honoraire de l'IIDH, ancien président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
- Martina RANIELI, Coordinatrice, Programme de formation sur le droit des réfugiés et droit de migrations, IIDH
- Rudolph STAMMINGER, Colonel, Directeur Adjoint, Département Militaire, IIDH
- Christiane VAN DEN WYNGAERT, Cour Pénale Internationale
- Michel VEUTHEY, Ambassadeur de l'Ordre de Malte chargé de la lutte contre la traite des personnes, ancien Vice-Président en charge du bureau de liaison à Genève, IIDH

➤ Débouchés professionnels

Le développement depuis les années quatre-vingt-dix d'opérations présentant une dimension humanitaire, l'évolution des méthodes de négociation des normes nationales et internationales en la matière, la multiplication des contentieux et leur judiciarisation, ont suscité une forte professionnalisation de ce secteur désormais porteur de nombreux emplois, tant dans le secteur privé et les organisations non gouvernementales, que dans le secteur public et les organisations internationales. **Dans ce cadre, le DU transfrontalier de droit international humanitaire a pour objectif de former un personnel spécialisé sur les aspects juridiques en matière de droit et d'assistance humanitaire, afin de répondre aux demandes du secteur privé et public local, national ou international.** Le DU couvre ainsi les différents aspects du DIH, des plus généraux aux plus spécialisés, des plus théoriques aux plus opérationnels.

➤ Conditions d'accès au diplôme

L'acceptation dans le diplôme est **conditionnée par un niveau d'études qui doit être de Bac+3 au minimum** (licence, LL.B ou tout autre diplôme équivalent), quelle que soit la spécialité dans laquelle le ou les diplômes ont été obtenus. Les cours dans le diplôme sont majoritairement dispensés en français mais certains d'entre eux étant chaque année susceptibles d'être dispensés en anglais en fonction des intervenants choisis, vous devrez par ailleurs attester sur l'honneur que vous possédez bien, *a minima*, un niveau B2 en langue anglaise, qui vous permettra de suivre les cours éventuellement dispensés en anglais dans le diplôme.

➤ Organisation de la formation

La formation dure un an : elle débute début octobre de l'année d'inscription et s'achève mi-octobre l'année d'après, après les examens (cf. ci-dessous). Dès que son inscription administrative est réalisée, des codes d'accès personnels à la plateforme d'e-learning de l'Université sont communiqués à l'étudiant. Nos étudiants résidant dans le monde entier, avec des fuseaux horaires différents et parfois sans accès permanent à internet, **ils n'ont pas de cours programmés à heures et jours fixes, ni diffusés en streaming.** Le principe de fonctionnement est donc celui d'une formation asynchrone : les enseignants mettent en ligne sur la plateforme leur cours au format écrit (en version imprimable pour permettre aux étudiants de ne pas dépendre entièrement d'internet pour travailler leurs cours, mais les enseignants qui le souhaitent peuvent également joindre une vidéo de leur cours), ainsi que les documents, vidéos et exercices complémentaires

destinés à permettre aux étudiants de tester et mettre en œuvre les connaissances du cours. Il appartient ensuite à chaque étudiant de travailler les différents cours à son rythme, étant entendu que les enseignants sont évidemment à sa disposition pour répondre à ses questions et corriger les exercices qu'il/elle aura réalisés. La formation à distance se caractérise ainsi par une grande flexibilité, les étudiants étant libres d'organiser comme ils le souhaitent/le peuvent leur travail au cours de l'année.

Liste détaillée des enseignements :

- UE Droit du recours à la force, 30 HCM (cours + documents)
- UE Droit du désarmement et de la non-prolifération, 20 HCM (cours + documents + exercices)
- UE Justice pénale internationale, 20 HCM (cours + documents)
- UE Droit des réfugiés, IIDH, 30 HTD (cours + documents + exercices)
- UE Droit international humanitaire :
 - Droit international humanitaire, 20 HCM (cours + documents + exercices)
 - Droit international humanitaire appliqué, 60 HTD (cours + documents + exercices)
- UEE PPR Exercices et conférences, 40 HTD

Volume horaire global pour l'ensemble de la formation : 220 heures de cours.

➤ Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont les mêmes, que l'étudiant réside en France ou à l'étranger : les examens ont lieu en ligne sur la plateforme d'enseignement de l'Université (Moodle) exclusivement. Ils consistent alors en deux écrits de 2h (un le matin, un l'après-midi, coeff. 1 chacun).

Les notes des deux épreuves se compensent, **sous réserve d'une note éliminatoire de 07/20**. En cas d'impossibilité de se présenter à la première session mi-septembre, ou en cas d'échec lors de cette première session, une **session de rattrapage se déroule mi-octobre**, selon les mêmes modalités.

➤ Candidature et inscription

Pour le DU Droit International Humanitaire formation à distance, la candidature se fera exclusivement en ligne, entre le 5 mai 2025 et le 7 novembre 2025, via le site E-candidat de l'Université Côte d'Azur à l'adresse : <https://ecandidat-uca1.univ-cotedazur.fr>.

Vous devrez créer un compte sur le site E-candidat pour pouvoir postuler. Une fois votre compte créé, la candidature au DU est possible en suivant la procédure suivante :

- Candidatures 2024-2025 -> Offre de formation -> A1D2 : Diplôme d'Université 2ème cycle.
- Une fois que vous aurez sélectionné le DU transfrontalier de DIH (formation à distance), remplissez les informations qui vous seront demandées.
- Scannez et téléchargez les pièces justificatives qui vous seront demandées puis validez.

Si vous ne réalisez pas cette procédure en une seule fois, vous pourrez sauvegarder les informations et documents déjà déposés sur le site puis reprendre la procédure un peu plus tard. La date-limite de validation de votre dossier de candidature vous sera communiquée lors de votre connexion.

Une fois votre candidature validée, votre dossier sera examiné et une réponse vous sera adressée le plus rapidement possible (d'ordinaire au plus tard en juillet pour ceux qui candidatent dès le mois de mai). En cas d'acceptation de votre candidature, vous recevrez par mail une notification vous informant de votre acceptation dans la formation et vous invitant à confirmer, **dans un délai d'une semaine**, votre choix de vous inscrire dans cette formation. Une fois cette confirmation effectuée par vos soins, vous serez invité(e) à vous inscrire en ligne dès le mois de septembre. L'inscription administrative dans le diplôme, qui permet d'obtenir les codes d'accès à la plateforme de E-learning de l'Université, n'est effective qu'à compter du paiement des frais d'inscription.

Le coût de l'inscription est de 1257 euros pour l'année universitaire 2025/2026. Aucune bourse ne peut être accordée pour ce diplôme. En revanche, le paiement des frais d'inscription peut être réalisé :

- En une seule fois : la date limite de paiement des frais d'inscription est fixée au 30 novembre. Si le paiement des frais d'inscription est réalisé en une seule fois par virement, vous devez adresser le récépissé de votre virement à Mme Pascale Lecomte (RIB de l'Université Côte d'Azur disponible en ligne à l'adresse : <https://univ-cotedazur.fr/formation/candidater-et-s-inscrire/releve-didentite-bancaire-uca.>).
- En trois fois sans frais si l'étudiant en fait la **demande expresse auprès de idpd@univ-cotedazur.fr avant le 15 octobre** : un tiers du montant des frais d'inscription est alors versé lors de l'inscription, un tiers le mois suivant et un dernier tiers en novembre ou décembre selon le mois d'inscription. Le montant des prélèvements est fixé par l'agent comptable et non le candidat.

➤ Contacts et informations

Pour toute question, vous pouvez contacter :

- **Questions administratives : Mme Pascale Lecomte**, chargée des activités du secrétariat de l'IdPD : idpd@univ-cotedazur.fr et par téléphone au 04 89 15 26 63
- **Questions sur le contenu de la formation : Mme Anne MILLET-DEVALLE**, responsable du DU DIH : Anne.MILLET-DEVALLE@univ-cotedazur.fr